

Duplicata

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL D'INSTANCE
DE METZ

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
B.P. 41045 3 RUE HAUTE PIERRE
57036 METZ CEDEX 01
OUVERT AU PUBLIC De 08h30 à 11h45
TEL:03.87.56.75.75 de 13h30 à 16h30

IN EXTENSO-SOLOGEST AUDIT & CONSEIL
10 LA TANNERIE
BP 50020
57072 METZ CEDEX 03

V/REF :

N/REF : 90 B 262 / 2008-A-3478

Le Greffier du Tribunal d'Instance DE METZ certifie qu'il a reçu le 09/09/2008,

P.V. d'assemblée du 17/06/2008
- Démission d'un gérant

Concernant la société

SOLOGEST AUDIT ET CONSEIL
Société à responsabilité limitée
10 LA TANNERIE
57070 ST JULIEN LES METZ

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2008-A-3478 le 09/09/2008

R.C.S. METZ 329 879 712 (90 B 262)

Fait à METZ le 09/09/2008,

Le Greffier



SOLOGEST AUDIT & CONSEIL
Société à responsabilité limitée au capital de 880 185,60 euros
Siège social : 10 La Tannerie 57070 SAINT JULIEN LES METZ
RCS METZ 329 879 712

**PROCES-VERBAL DE LA DECISION
DE LA GERANCE DU 17 JUIN 2008**

L'an deux mil huit,

Le 17 juin,

A 14H00,

Au siège social,

Le soussigné Francis CARRERE, gérant de SOLOGEST AUDIT & CONSEIL, société à responsabilité limitée au capital de 880 185,60 euros, divisé en 792 960 parts sociales, rappelle que :

1. Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2 juin 2008, 454 636 parts de la société SOLOGEST AUDIT ET CONSEIL ont été apportées par Messieurs Edouard THALGOTT, Roland WEYAND et Pierre GIULIANA et Madame Michèle TOUSSAINT au profit de la société IN EXTENSO LORRAINE.
2. Cet apport a été agréé expressément par la collectivité des associés de la société SOLOGEST AUDIT ET CONSEIL réunis en Assemblée Générale Extraordinaire ce jour, à 10 heures.
3. Aux termes de cette assemblée, et sous réserve de la réalisation de l'apport autorisé, le capital social de la société SOLOGEST AUDIT ET CONSEIL est réparti comme suit :

Monsieur Yves SONDAG, Expert Comptable et Commissaire aux Comptes à concurrence de 132 164 parts sociales portant les numéros de 1 à 132 164 inclus, ci	132 164 parts
IN EXTENSO LORRAINE, Expert Comptable et Commissaire aux Comptes à concurrence de 660 795 parts sociales portant les numéros de 132 165 à 792 959 inclus, ci	660 795 parts
Monsieur Francis CARRERE, Expert Comptable et Commissaire aux Comptes à concurrence de 1 part sociale portant le numéro 792 960, ci	1 part

Total égal au nombre de parts composant le capital social	792 960 parts

4. L'apport de 454 636 parts de la société SOLOGEST AUDIT ET CONSEIL par Messieurs Edouard THALGOTT, Roland WEYAND et Pierre GIULIANA et Madame Michèle TOUSSAINT au profit de la société IN EXTENSO LORRAINE est devenu définitif suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société IN EXTENSO LORRAINE réunie ce jour, à 11 heures.

5. L'article 13 des statuts de la société SOLOGEST AUDIT ET CONSEIL énonce que « *la société est administrée par un ou plusieurs gérants, personnes physiques, choisis parmi les associés Experts Comptables et Commissaires aux Comptes nommés pour une durée limitée ou non, par décision adoptée par un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié des parts sociales* ».

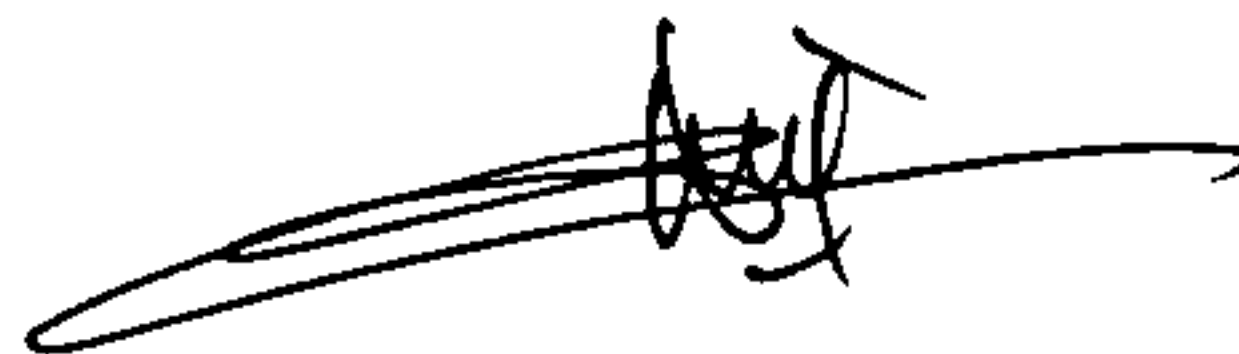
Et constate que :

Messieurs Edouard THALGOTT, Roland WEYAND et Pierre GIULIANA et Madame Michèle TOUSSAINT ne sont plus associés de la société SOLOGEST AUDIT ET CONSEIL.

En conséquence, Messieurs Edouard THALGOTT, Roland WEYAND et Pierre GIULIANA et Madame Michèle TOUSSAINT ne remplissant plus les conditions d'exercice des fonctions de gérant posées par l'article 13 des statuts de la société SOLOGEST AUDIT ET CONSEIL, sont réputés démissionnaires d'office de leur mandat de gérant de la société SOLOGEST AUDIT ET CONSEIL.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, le gérant a dressé le présent procès-verbal qu'il a signé après lecture.

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and strokes, positioned at the end of the document.

DÉPOSÉ AU GREFFE DU
TRIBUNAL D'INSTANCE DE METZ
Sous le n° 3 718

Le - 8 SEP. 2008

Le Greffier